

Congo Coopération Technique Militaire (ctm) 1963 - 1990

En août 1963, un accord intervient entre la Belgique et le Congo. Cet accord prévoit d'entamer une collaboration militaire.

La coopération démarre réellement en 1964 par une formation donnée au sein de l'armée nationale congolaise (ANC) d'une part et par d'autres actions moins ponctuelles d'autre part.

En 1964, environ 300 de nos militaires se trouvent sur le territoire congolais dans le cadre de cette coopération technique.

En 1965, l'accent porte surtout sur la formation des militaires et cadres congolais.

Au fil des années, le nombre de militaires belges présents dans le cadre de la CTM a progressivement diminué.

Devenue «Assistance Technique Militaire» en 1968, la Belgique met fin définitivement à la coopération en 1990.

Douze militaires belges perdront la vie durant cette période de coopération.